



COMPTE-RENDU DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE DU CSAL DU 20 MARS 2025

La séance s'est ouverte en présence du directeur M. Laffitte, de Mme Djian, M. Toesca, l'assistante de prévention Mme Ottavi, Mme Boissin, Mme Grandis, et le médecin de prévention le Dr Lapointe.

Cette Formation Spécialisée se tient en seconde convocation suite au boycott de la première.

Suite à l'intervention conjointe de FO et de la CGT, plusieurs agents de la Paierie Départementale et de la Trésorerie CH Avignon, sont venus exprimer leur mécontentement concernant leur installation à la cité et les conditions dans lesquelles ils travaillent : bruit, travaux, poussière, cage d'escalier inaccessible et dangereuse...

Lecture des 3 déclarations liminaires (la nôtre est jointe à ce compte rendu ainsi que la motion de boycott de la 1ere convocation)

.

Le Directeur a répondu sur quelques thèmes :

- suicides à la DGFIP : on dénombre pas moins de 7 suicides depuis le 01/01/2025 (dont un sur le lieu de travail...) qui démontre une réelle situation de souffrance au travail des agents.
- non utilisation en 2024 d'un budget dit « 3eme enveloppe » , environ 70 000 € pour le 84, sur le sujet aucune réponse.
- suppression de la ligne EDR mis en relation avec les 12 suppressions de postes : non selon le directeur on est toujours en excédent d'emplois dans le 84 selon le Magerfip, les collègues apprécieront.

Points à l'ordre du jour :

- 1) Approbation des PV des FS du 15/03/2024, 10/09/2024 et 05/11/2024
- 2) Rapport annuel d'activité 2023 de la médecine du travail
- 3) Présentation du bilan du budget 2024 de la formation spécialisée
- 4) Principes d'utilisation du budget de la FS
- 5) Information sur les budgets 2025 (FS et formations) : projets de dépenses et de formations d'ores et déjà identifiés
- 6) Synthèse des registres SST – accidents de service et fiches de signalement.
- 7) Présentation des comptes-rendus des exercices d'évacuation incendie des bâtiments 1 et 2 de la cité
- 8) Visites de services à programmer
- 9) Informations sur les travaux et projets immobiliers
- 10) Questions diverses

Les 3 OS ont lu leur déclaration liminaire.

1) Approbation des PV des 15/03/24,10/09/2024 et 05/11/2024

Pas d'opposition, PV votés à l'unanimité.

2) Rapport annuel d'activité du médecin du travail 2023

Depuis 2020, réforme de la médecine du Travail : tous les agents, ou la direction, peuvent faire une demande de visite médicale, également un agent peut demander une visite sans passer par l'administration. Dans ce cas-là, la demande doit être adressée directement sur la baf du secrétariat médical ou sur celle de Mr Beaurin (service RH).

Le médecin n'est pas prescripteur mais fait des préconisations suivies ou non par la direction, si ces dernières sont non suivies, le refus doit être motivé par l'administration.

Elle réalise des visites quinquennales, spéciales (nomades, accueil, CC PRO), pour les personnels en situation de handicap ou ayant des pathologies.

En tout sur PACA, 7 médecins pour environ 10 000 agents. Depuis l'arrivée en 06/2023 du docteur Lapointe, cette dernière a réalisé 210 visites sur la période de juin à décembre.

Interrogée sur son rapport, le médecin remarque une montée en puissance des RPS : perte de sens au travail, baisse des perspectives et la new taylorisation viennent percuter de plein fouet les agents. Elle précise également que dans le langage médical le ressenti n'est pas péjoratif (ce n'est pas une vue de l'esprit), c'est une alerte avant le symptôme, à l'inverse de la plainte qui elle est un symptôme.

3) Présentation du budget 2024 de la Formation Spécialisée

Au titre de l'année 2024, l'intégralité du budget de la FS a été utilisée (il reste 80 cts)

4) Principes d'utilisation du budget de la FS

Il a été défini un principe d'utilisation du budget, les critères de la FS à savoir : urgence, exemplarité et complémentarité. Désormais, seront écartées les dépenses d'entretien des fontaines à eau et défibrillateurs, les travaux lourds ou le financement pour des nouveaux services sauf après deux ans d'existence. A contrario, seront privilégiées les dépenses de formation, de préconisations médicales et d'urgence.

Le montant du budget 2025 sera connu en avril suite à la tenue du CSAM.

5) Information sur les budgets 2025 (FS et formations) : projets de dépenses et de formations d'ores et déjà identifiés.

Pas de montant de budget 2025 connu mais la dotation sera calculée sur 690 emplois (et non ETP) avec l'intégration des agents du CC PRO (643 emplois en 2024).

Formations à venir : conduite véhicule électrique, travail sur écran, sur l'agressivité et sur les violences sexistes.

6) Synthèse des registres SST – accidents de service et fiches de signalement.

Face à la dégradation des conditions de travail, et à l'urgence de la situation la CGT FP 84 a décidé d'interpeller la DDFIP via trois fiches de signalement (SIP Sud Vaucluse, SIP Nord Vaucluse et le CC PRO). Ces fiches dénoncent le management toxique (new taylorisme), la course aux indicateurs, et surtout elles sont le reflet de la souffrance des agents.

Au final il y a une absence de solution comme réponse, sauf pour le CC PRO, et la CGT FP se réserve la possibilité de faire un droit d'alerte si la direction persiste à ne pas vouloir prendre en compte la souffrance des collègues.

A noter tout de même que le Directeur a indiqué que la note départementale sur le télétravail destiné aux chefs de services a été retirée.

Concernant le dialogue social, la Direction a proposé à la CGT de demander une audience pour clarifier la position de l'administration quant aux règles relatives à l'accompagnement des agents...

7) Présentation des comptes rendu des exercices d'évacuation incendie des bâtiments 1 et 2 de la cité administrative

Le compte rendu ne présente pas d'anomalies, cela étant les OS ont dénoncé le non affichage des plans d'évacuation ainsi que des zones d'attente sécurisées pour les personnes à mobilité réduite, et surtout l'encombrement des escaliers de secours du bâtiment 2.

Avec l'arrivée de nouveaux agents sur la cité, et le chantier, plus personne ne sait par où passer pour évacuer.

En dépit des risques d'incendie relevés par les OS, aucune action n'est envisagée pour répondre à ces défauts de signalisation avant la fin des travaux. La Direction n'assume rien en reportant leur responsabilité sur l'AGILE (le nouveau gestionnaire de site). Demande de la part de la CGT de mettre en place des rondes pour vérifier que les accès et les sorties de secours ne soient pas encombrés par des gravats.

8) Visites de service à programmer

Il a été proposé la visite des services suivants : Paierie Départementale, Trésorerie CH, SPFE, PCE, SDIF et le site d'Apt.

9) Informations sur les travaux et projets immobiliers

Au vu de l'austérité budgétaire ambiante, pas de projets immobiliers pour la DDFIP 84 en 2025, sauf le coup de peinture promis aux services.

Quant aux travaux, le chantier de la cité administrative devient ubuesque et a pris énormément de retard !!!

10) Questions diverses

Interrogé sur le futur parking de la cité, on a pu apprendre la tenue d'un GT organisé par l'Agile sur le sujet, et d'ores et déjà on sait qu'il y aura pour la DDFIP, 47 places pour véhicules de service ou assimilés, et 100 à 120 places pour les agents avec le principe du 1^{er} arrivé 1^{er} servi...

En conclusion la CGT réaffirme la nécessité de faire remonter toutes difficultés rencontrées et sera toujours présente pour défendre les agents.

Les représentants FS/CSAL CGT FP 84

Ève Pucheu, Mélanie Lubinu et Lionel Chabert